



COMMUNE DE SALAZAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 février à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle polyvalente sous la présidence de **Madame le Maire, Sophie GUIGUE**.

Etaient présents : Adjoint, M. Louis BORRELLY et M. François VIALLET

Conseils Municipaux, Mme Maud BRUNON, Mme Muriel DESUTTER,
M. Patrick TONARELLI

Procurations : Mme Léa CHELABI à Mme BRUNONI Maud.

Absents: Mme Hélène CHENIVESSE, M. Laurent MONIER.

Ordre du jour :

1. Délibération portant sur les travaux d'évacuation d'eau de ruissellement dans le « Pontalio »,
2. Délibération portant sur la mise en place de plateau traversant à l'entrée Nord et Sud de la commune de Salazac,
3. Délibération portant sur la désignation des membres de la Commission d'appel d'offres.

1. Délibération portant sur les travaux d'évacuation d'eau de ruissellement dans le « Pontalio »

Depuis quelques années, lors de fortes pluies, le « Chemin du Pontalio » rencontre des difficultés d'évacuation d'eau de ruissellement.

Après plusieurs échanges avec les habitants de ce quartier ainsi qu'avec des professionnels de l'évacuation des eaux, il a été décidé d'entreprendre des travaux visant à réguler l'évacuation de l'eau de ruissellement.

Le devis retenu est l'entreprise CHAPUS et DUARTE à Saint-Paulet-de-Caisson.

Mme Le Maire propose de faire une demande de subvention aux fonds de Concours 2019 qui se décline comme suit:

- Montant TTC : 6 144.00€
- Montant FCTVA : 1 007.86€
- FDC : 3 072.00€
- Autofinancement : 2 064.14€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

2. Délibération portant sur la mise en place de plateau traversant à l'entrée Nord et Sud de la commune de Salazac

Après plusieurs réclamations, de la part des habitants de la commune et également suite à une augmentation du trafic, nous constatons effectivement que les véhicules circulant sur la D141 de la commune roulent à une vitesse excessive.

De plus, l'aire de jeux pour enfants, le parking Nord et l'arrêt de bus de ramassage scolaire se trouvant à proximité de la Départementale, il est envisagé la mise en place de plateaux traversant sur les entrées Nord et Sud du village.

Ces travaux ont pour but de réduire la vitesse des véhicules et ainsi mettre les piétons en sécurité.

Mme Le Maire propose de demander une participation financière au titre des Amendes de Police 2021 et des Fonds de Concours 2020 de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Les demandes de subvention se déclinent comme suit :

- Coût total HT : 8 767.67€
- Amende de police : 4 383.84€
- FDC : 3 068.68€
- Autofinancement : 3 068.68€

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

3. Délibération portant sur la désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres

Sont candidats :

Titulaires
M. Louis BORRELLY
M. François VIALLET
Mme Hélène CHENIVESSE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, sont élus :

Titulaires
M. Louis BORRELLY
M. François VIALLET
Mme Hélène CHENIVESSE

Pour faire partie, avec Mme Le Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres.

Séance levée 19h00.

Fait à Salzac,
Le 1^{er} mars 2021

Le Maire,



Sophie GUIGUE